DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNAUTE
DE
COMMUNES

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 10/03/2020 Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200305-CC05032020_47-DE

Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 05 mars 2020 à 19h00

Le 05 mars 2020, à 19 heures 00 , le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s: M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, Mme Marie-France CARREZ, M Philippe Kujawa arrivé au point 17, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration:

M. Michel Dehaene procuration à M. Catteau

M. Claude Beve procuration à M. Philippe Mahieu

Mme Nathalie Debaisieux procuration à M. Jean-Philippe Boonaert

M. Philippe Kujawa procuration à M. M. Franckie Verwaerde jusqu'au point 16

Absente:

Mme Sophie Caron

Absents excusés:

Mme Doriane Jorisse, Mme Anna Di Penta M. Jacques Parent

Secrétaire de séance :

Mme Catherine Goedgebuer

Finances: Budget REOM, adoption du compte administratif 2019.

Le Vice-président expose au Conseil :

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2019, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture	Part affectée	Résultat de	Résultat de clôture
		à		
	de l'exercice	l'investissemen		
	précédent	t	l'exercice 2019	2019
	2018	exercice 2019		- 100 MeC
Investissement	602 679,67		25 750,47	628 429,84
Fonctionnement	5 089 843,11		472 144,93	5 561 988,0 4
TOTAL	5 692 522,48		497 895,40	6 190 417,8 8

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200305-CC05032020_47-DE

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le



ID: 059-245900758-20200305-CC05032020_47-DE

Pour information, le montant des restes à réaliser 2019 qui seront repris au BP 2020 s'élèvent à:

- - en dépenses :

au chapitre 16: 15 000 €
au chapitre 20: 5 000 €
au chapitre 21: 51 500 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (35 voix pour) la proposition cidessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,
Le Président,
Bruno FICHEUX

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200305-CC05032020_47-DE